



Parcoursup : dans le supérieur, parmi les admis, combien de satisfaits ?

La plate-forme d'affectation dans l'enseignement supérieur regorge de données statistiques, mais elle ne mesure pas la satisfaction réelle des lycéens et étudiants en réorientation lorsqu'ils acceptent une proposition. AUREL Côté pile, Parcoursup réalise l'appariement parfait et le néobachelier embrasse sa nouvelle vie d'étudiant dans sa filière de prédilection. Côté face, faute d'avoir pu remonter de trop longues listes d'attente, le candidat se trouve affecté dans un vœu « de secours », celui qu'il espérait le moins pour commencer dans l'enseignement supérieur.

C'est à cette pièce à double face que sont confrontés, chaque année, quelque 840 000 candidats sur Parcoursup. Alors que s'ouvre, jeudi 23 juin, la phase complémentaire – qui permet de formuler jusqu'à dix nouveaux vœux –, ils sont encore 146 800 candidats à n'avoir obtenu aucune proposition d'admission.

Depuis la création de la plate-forme, en 2018, les données quantitatives abondent. Parcoursup rassemble près de 20 000 formations qui livrent une batterie d'indicateurs pour qu'un candidat puisse évaluer ses chances d'obtenir son vœu : nombre de places proposées par la formation, nombre total de candidats sur liste d'attente, position du candidat sur la liste d'attente et sur la liste d'appel, position du dernier candidat ayant reçu une proposition l'année précédente... En parallèle, les services statistiques du ministère tiennent les registres : en 2022, les lycéens ont fait une moyenne de treize vœux et ont plébiscité une fois de plus les formations en santé, diplôme d'infirmier en tête, avec près de 700 000 demandes.

Cette forêt de chiffres, qui tranche radicalement avec l'époque de l'ancienne plate-forme Admission post bac (APB), ne permet pourtant pas de tout mesurer. Au premier chef, la satisfaction des nouveaux étudiants au regard de leur affectation reste un angle mort.

Afin de combler en partie ce vide et de fournir au grand public des éléments plus qualitatifs, le ministère commande depuis deux ans un sondage, réalisé par l'Institut Ipsos auprès d'un panel d'un millier de néobacheliers. Publiée le 29 septembre 2021, la dernière étude révélait que 30 % des lycéens (21 % en 2020) ne sont pas satisfaits des réponses obtenues de la part des formations et 36 % (contre 26 %) du délai avec lequel ils ont reçu ces propositions. Plus largement, 82 % jugeaient la plate-forme « stressante » (contre 77 %) et 61 % estiment qu'elle n'est pas « juste » et ne traite pas tous les candidats de la même manière.

Retour à la hiérarchisation des vœux

En cessant de demander aux candidats de classer leurs souhaits de filières par ordre de préférence, le ministère de l'enseignement supérieur s'est privé d'un outil de pilotage qui existait avec APB. Officiellement, il s'agissait d'éviter l'autocensure qui empêchait des jeunes de formuler certains vœux, mais aussi de contrer les stratégies visant à mettre en premier choix une filière totalement hors de portée de manière à avoir l'assurance d'obtenir le deuxième vœu – qui avait, en fait, valeur de premier choix.

Cinq ans plus tard, le ministère s'apprête à faire un bout de chemin inverse, en réintroduisant, uniquement lors de la phase complémentaire, un classement des vœux afin de réduire le délai d'attente pour l'ensemble des candidats restant sans proposition. Signe de l'urgence de la mesure, le projet de décret qui signe ce retour à la hiérarchisation des vœux est même l'un des motifs qui ont été invoqués par l'Élysée pour maintenir Elisabeth Borne à Matignon, le 21 juin, alors que la première ministre avait présenté sa démission

Faut-il aller plus loin et revenir à des vœux ordonnés dès le début de la procédure ? La question est complexe, met en garde Olivier Sidokpohou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche. « Le vœu préféré du mois de mars, lorsque le candidat fait ses choix, n'est pas forcément celui du mois de mai, lorsque le candidat commence à recevoir des propositions d'admission, avance-t-il. Avoir une réponse, cela peut changer la représentation qu'on se fait d'une filière. »

A l'origine favorable au classement des souhaits, Cécile Lecomte a changé d'avis : « J'observe que les néobacheliers construisent leur projet beaucoup plus qu'avant », rapporte la présidente de la Conférence universitaire en réseau des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants. Avec la réforme du lycée, ils sont obligés de faire des choix. Ce sont des étapes très dures pour eux, mais c'est aussi un apprentissage. »





Résultat : une fois admis en licence, « les étudiants ont l'impression d'avoir été choisis, cela a des répercussions sur leurs études, car ils se sentent presque redevables envers l'institution », poursuit M^{me} Lecomte, en poste à l'université Rennes-I. Alors que cours et travaux dirigés de droit se vidaient invariablement de leurs étudiants après le mois d'octobre, « désormais, ils débordent toute l'année », atteste-t-elle.

Des réorientations en hausse

Plus assidus en cours, les étudiants sont néanmoins plus prompts, aussi, à se réorienter, sans qu'il soit possible d'y voir systématiquement le résultat d'une déception liée à une affectation de second choix sur Parcoursup. Ils sont désormais plus nombreux que les redoublants, par exemple, à l'université Bordeaux-Montaigne (20 % contre 15 %) et à l'université Clermont-Auvergne (22 % contre 15 %) ou s'en rapprochent (16 % contre 17 %) à l'université de Nantes.

Dans un rapport sur la réussite en licence publié en avril 2021, l'inspection générale de l'éducation observe que les étudiants réorientés s'en sortent aussi bien, voire mieux, que les néobacheliers. « On met beaucoup de pression sur les lycéens en leur donnant l'impression qu'ils jouent leur vie sur Parcoursup, c'est même parfois le discours tenu par des chefs d'établissement, alors que personne ne peut prétendre maîtriser ce qui va se passer », pointe Mélanie Caillot, inspectrice générale et coautrice de ce rapport.

Reste qu'un an plus tard, en l'absence de passerelle proposée en interne par l'établissement pour faciliter l'inscription dans une autre formation, le sort des réorientés se jouera à nouveau sur Parcoursup, où ils « ne sont pas toujours bien traités », selon Vincent Iehlé, professeur d'économie à l'université de Rouen.

Dans les commissions d'examen des vœux, « la priorité est souvent donnée aux candidats néobacheliers », confirme Cécile Lecomte, à Rennes-I, qui pointe l'équation difficile du nombre de places disponibles face au nombre de candidats, en l'absence de moyens supplémentaires. La clé est pourtant là, dit-elle : « Plus on saura reconnaître le parcours des réorientés, plus on sécurisera les lycéens en amont en faisant chuter le taux d'angoisse que charrie Parcoursup. »

